

LA PRÉSIDENTE

Paris, le 18 janvier 2021

Madame la Ministre,

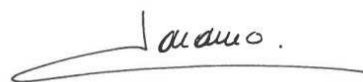
La Présidente de la Commission particulière du débat public sur le projet de parc éolien en mer de Méditerranée et son raccordement considère qu'il serait opportun que vous puissiez demander à l'Autorité environnementale un cadrage préalable de ce projet.

L'étude de contexte conduite par la Commission particulière dans le cadre de la préparation de ce débat public permet en effet de constater que l'enjeu environnemental est majeur, et qu'il constituera un point très sensible du débat public. Le Conseil scientifique du Conseil maritime de façade dans son avis du 18 juin 2020 a explicitement recommandé que soient versées au débat public un certain nombre d'études et de données. Les associations environnementales sont particulièrement mobilisées. Par ailleurs, il apparaît que les données environnementales apportées au débat seront très parcellaires et inégales selon les sujets. Ce constat déjà présent sur le débat public en mer de Normandie semble exacerbé en mer Méditerranée. Enfin, la temporalité du débat public, qui est engagé avant le retour d'expérience sur les projets de parcs éoliens pilotes, sera questionnée.

Dans ce contexte, la Commission particulière considère qu'un cadrage préalable permettrait utilement d'éclairer le débat public quant au périmètre pertinent de l'étude d'impact et donc du débat, quant aux modalités d'intégration du retour d'expérience des fermes pilotes et quant aux impacts principaux que ce projet de parcs éoliens pourrait avoir sur l'environnement.

Nous avons déjà constaté que la production d'une étude de cadrage préalable est particulièrement efficace pour fixer le périmètre du débat public et l'asseoir auprès des participants. Au titre de l'article R.122-4 du code de l'environnement, en votre qualité d'autorité décisionnaire, vous avez la possibilité de demander à l'Autorité environnementale de produire ce cadrage préalable.

En vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à cette demande qui contribuerait à un débat public de qualité, je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma haute considération.



Chantal Jouanno

Madame Barbara Pompili
Ministre de la Transition écologique

Copie :

Monsieur Jack Azoulay, directeur de cabinet de la ministre de la Transition écologique

Madame Sylvie Denis-Dintilhac, présidente de Commission particulière du débat public sur le projet de parc éolien en mer de Méditerranée